Réforme SMR

La réforme du financement des SMR s'inscrit dans une évolution vers une meilleure valorisation de l'activité et une convergence des modèles hospitaliers. Elle implique de nouvelles règles, outils et modalités d'application que les établissements doivent rapidement s'approprier.

Objectifs

- Comprendre les principes généraux du mode de financement hospitalier et la convergence des modèles en cours
- Aborder le modèle de financement du SMR
- Identifier les modalités d'application de la réforme connues à date
- Mesurer les impacts et enjeux de cette réforme sur l'activité et sa valorisation
- Partager une méthodologie pour valoriser au mieux l'activité dans le nouveau contexte

Le + de la formation

Une approche complète et progressive, combinant apports théoriques, cas pratiques et outils numériques et permettant un accompagnement personnalisé des établissements, afin de maîtriser les nouveaux mécanismes de financement, valoriser efficacement l'activité et construire un plan d'action concret pour la mise en œuvre sur le terrain.

Public concerné et Prérequis

Direction, encadrement

Programme

JOUR 1 : Principes généraux

- Les principes du financement en établissement de santé et rappels sur les différentes évolutions et sur la convergence en cours
- Modèle de financement SMR : Objectifs, enjeux, combinaison des modalités de financement, les différents compartiments (activités, listes en sus, dotation populationnelle, pédiatrie, PTS, MIGAC, IFAQ) et versements associés. Le cas particulier de l'HDJ.
- Le rappel sur les dispositions du financement DAF

JOUR 2 : La valorisation de l'activité

- GMT : outils de la construction tarifaire, paramètres de la grille tarifaire et règles de valorisation (hospitalisation complète, hospitalisation partielle,…)
- Présentation des différents mécanismes et spécificités – avec application sur cas pratiques
- Impacts et enjeux de la réforme sur son activité : DMA, PMSI, traçabilité et qualité des données
- Mise en oeuvre concrète en 2024-2025 : les outils à disposition (Ovalide, VisualValoSMR…)
- Mise en oeuvre concrète en 2024-2025 : les modalités d'application de la réforme (et mécanismes / dotations de transition)

Votre intervenant

Directeur financier ou directeur d'établissement

Livrables

En parallèle des exercices et autres annexes pédagogiques distribués au cours de la formation, chaque stagiaire se verra mettre à disposition un accès à des ressources documentaires – par voie dématérialisée :

- Un livret pédagogique qui pourra être utilisé après la formation comme un guide/aide-mémoire
- Des ressources documentaires, une bibliographie et une webographie

Ces éléments permettront, à l'issue de la formation, de faciliter une restitution des éléments clés à retenir auprès de l'équipe ou d'un supérieur hiérarchique (outils d'aide à la diffusion de l'information).

Evaluation

La présence à l'ensemble des séances de formation est nécessaire pour l'atteinte des objectifs de la formation. Les stagiaires et l'intervenant seront ainsi tenus de signer une feuille d'émargement pour chaque demi-journée de formation suivie.
Les compétences seront évaluées au fur et à mesure de la formation afin de valider leur acquisition. Les connaissances seront quant à elles évaluées par un quiz de fin de formation.

Les appréciations des participants seront recueillies à l'issue de la session et à froid au bout de 3 mois via un questionnaire approprié.
Nous solliciterons également les appréciations des référents de la structure commanditaire au bout dans les 6 mois qui suivent la formation.

Inter

Durée : 14h **Jours :** 2 jours

Tarif : 840€ - Déjeuner offert

Paris

Date(s) :

- 21 et 22 Mai 2026
- 21 et 22 Septembre 2026

Intra

Durée : Adaptable selon vos besoins

Tarif : Devis personnalisé sur demande

Demande de contact
Pré inscription
Demande de devis

Dernière modification le 30 juillet 2025 à 17h04

FORMAVENIR PERFORMANCES
139 avenue Jean Jaurès - 75019 PARIS
01 53 19 80 30
contact@formavenir-performances.fr